

Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité - Formulaire de consentement

Merci de l'intérêt que vous manifestez envers le Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE). Pour nous permettre de traiter votre demande, vous devez imprimer, signer et transmettre ce formulaire au Centre de contact du POAFE. Nous tiendrons votre demande ouverte pendant 90 jours pour vous donner le temps de nous l'envoyer. Si vous attendez plus de 90 jours, il vous faudra peut-être refaire une demande. Veuillez lire la section suivante, et fournissez-nous ce formulaire de consentement aussitôt que possible.

Avis de collecte du POAFE

La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) recueille, utilise et divulgue des renseignements personnels pour déterminer l'admissibilité des consommateurs au POAFE, ainsi que pour administrer le programme. À cette fin, ces renseignements personnels peuvent être recueillis auprès de, divulgués à et utilisés par le ministère des Finances de l'Ontario, l'Agence du revenu du Canada et votre fournisseur de services publics. Seuls les renseignements relatifs au compte d'électricité du demandeur et le montant du POAFE auquel le ménage du demandeur pourrait être admissible seront partagés avec le fournisseur de services publics. Le fournisseur de services publics ne recevra aucun autre renseignement personnel concernant le demandeur ou les membres de son ménage, notamment leurs NAS, revenu ou dates de naissance.

La CEO est autorisée à recueillir des renseignements personnels en vertu des articles 4.14 et 79.2 de la *Loi sur la Commission de l'énergie de l'Ontario, 1998*. Le ministère des Finances est autorisé à recueillir des renseignements personnels en vertu de l'article 11 de la *Loi sur le Ministère du Revenu* et de l'article 147 de la *Loi sur les impôts*.

Pour plus d'information sur la collecte, l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels en vertu du POAFE, veuillez communiquer avec le Secrétaire de la Commission à : Secrétaire de la Commission, Commission de l'énergie de l'Ontario. Case postale 2319, 2300, rue Yonge, Toronto ON M4P 1E4, Tél : 416-544-5191.

Envoyez par la poste votre formulaire de consentement du Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité à l'adresse suivante :

Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE)
Case postale 1540 Succursale B,
Ottawa ON K1P 0C7
1-855-831-8151

Consentement

Nous, les soussignés, consentons à ce que la Commission de l'énergie de l'Ontario et le Ministère des finances de l'Ontario recueillent, utilisent et divulguent nos renseignements personnels pour déterminer l'admissibilité de notre ménage au POAFE et pour administrer ce programme, ce qui



pourrait inclure la divulgation de renseignements personnels à et la collecte de renseignements personnels auprès de notre fournisseur de services publics afin de vérifier que nous avons un compte, et la divulgation de renseignements personnels par le Ministère des finances de l'Ontario à l'Agence du revenu du Canada (ARC).

Nous consentons aussi à ce que l'ARC divulgue au Ministère des finances de l'Ontario tout renseignement sur nos revenus et frais figurant à nos dossiers respectifs de l'impôt sur le revenu de l'ARC, à condition que cette information soit pertinente et utilisée uniquement pour vérifier le revenu des personnes dont les noms et signatures sont indiqués ci-dessous et pour déterminer l'admissibilité de notre ménage à une aide en vertu du POAFE.

Le consentement de chaque personne est en vigueur pour l'année d'imposition dans laquelle il a été signé et pour chaque année d'imposition suivante pour laquelle notre ménage est admissible au POAFE, à moins que le consentement d'une personne ne soit retiré par écrit auprès de la CEO. Nous comprenons que tout retrait de consentement pourrait affecter l'admissibilité de notre ménage au POAFE.

Veillez entrer votre numéro de compte de services publics exactement tel qu'il apparaît sur votre facture d'électricité.

Important :

- Signatures originales exigées.
- Les versions photocopiées, télécopiées ou envoyées par courriel ne seront pas acceptées.
- Tous les membres du ménage ayant 18 ans ou plus doivent signer.

Consentement du demandeur :

Nom (Veillez imprimer)

Signature

Date

Consentement des membres du ménage :

Nom (Veillez imprimer)

Signature

Date

Nom (Veillez imprimer)

Signature

Date